

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

CANTON
CHAMONIX MONT-BLANC

COMMUNE
CHAMONIX MONT-BLANC

POLE VOIRIE/CB

ARRETE DU MAIRE

Objet : Restriction de circulation et piétonne

**FERMETURE DE L'ESPACE DE LUGE ET DE LA PROMENADE DES CREMERIES
(Partie comprise de l'entrée de chez Cottard jusqu'au skate-park
+ une partie de la piste verte du Bois du Bouchet)
DU 17/11/2023 A 8H AU 03/12/2023 A 18H du**

Le Maire de la Commune de CHAMONIX MONT-BLANC,

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L 2213.1 et suivants,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation des véhicules, des piétons et des vélos à l'occasion des travaux de modélisation du secteur de la piste de luge et d'une partie de la piste verte du Bois du Bouchet situé Promenade des Crémeries à Chamonix,

A R R E T E

**FERMETURE DE L'ESPACE DE LUGE ET DE LA PROMENADE DES CREMERIES
(Partie comprise de l'entrée de chez Cottard jusqu'au skate-park
+ une partie de la piste verte du Bois du Bouchet)
DU 17/11/2023 A 8H AU 03/12/2023 A 18H du**

Article 1 – La circulation est interdite aux véhicules, aux piétons et aux vélos sur la promenade des Crémeries (de l'entrée de chez Cottard jusqu'au skate-park + une partie de la piste verte du Bois du Bouchet) du 17 novembre au 03 décembre 2023 inclus.

Article 2 – La mise en place de la signalisation des fermetures et des déviations ainsi que leurs maintenances seront assurées par le service Pistes et Sentiers de la Communauté de communes de la Vallées de Chamonix Mont-Blanc. L'entreprise qui réalise les travaux est chargée de la signalisation et de la sécurisation au droit du chantier.

Article 3 - Monsieur le Directeur Général des Services Municipaux, Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux, le Service de la Police Municipale, les Services de la Gendarmerie, et tous les agents de la Force Publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHAMONIX, le 20/11/2023

**Pour le Maire
Le Directeur Adjoint des
Infrastructures
et des Services Techniques,**

Patrice VAGNET

